



Article - N°2021-11  
10 Mars, 2021

# Montée des tensions autour des îles Senkaku

Par Jean-Yves Colin,  
Chercheur associé à Asia Centre

<https://centreasia.eu/>

Article N° 2021-11 – Montée des  
tensions autour des îles Senkaku



## À propos d'Asia Centre

Fondé en 2005, Asia Centre est un institut de recherche indépendant qui conduit des débats et publications sur les relations internationales, stratégiques et économiques, ainsi que sur les transformations politiques et sociales en cours dans toutes les régions d'Asie-Pacifique. Au carrefour de la recherche universitaire et des prises de décision publiques et privées, les chercheurs d'Asia Centre identifient les enjeux régionaux significatifs et les analysent dans leurs dimensions locale et globale.

Ses programmes sont ainsi élaborés en liaison avec un vaste réseau de partenaires, entreprises et grands centres spécialisés européens, américains et asiatiques. Il mène avec ceux-ci des opérations conjointes, pour une meilleure confrontation des idées et des enjeux. Les conclusions de ces rencontres, comme les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs, sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.



### ASIA CENTRE

[contact@centreasia.eu](mailto:contact@centreasia.eu)

+33 1 7543 6320

<https://centreasia.eu/>



### Citer cette publication :

*Jean-Yves Colin, « Montée des tensions autour des îles Senkaku », Article N°2021-11, Asia Centre, 10 Mars, 2021.*

## À propos de l'auteur:

**Jean-Yves Colin** est chercheur associé à Asia Centre et s'est spécialisé dans l'étude de l'Asie du Nord-Est, plus particulièrement le Japon et la péninsule coréenne. Au cours de sa carrière administrative, au Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Trésor), il a été responsable de la tutelle de secteur industriel (agro-alimentaire, sidérurgie), puis Conseiller Financier auprès de l'Ambassade de France à Tokyo (1987-1990) ; dans cette fonction il a suivi l'évolution des pays d'Extrême-Orient et de leurs systèmes financiers (Japon, Chine, Corée, Hong Kong et Taiwan). Il a rejoint le Groupe Agricole fin 1990. D'abord en poste au sein de la direction des marchés de capitaux en tant que responsable de la direction des marchés primaires actions et obligations (1992-1996), sa carrière a évolué vers le métier de la gestion d'actifs. Il a été jusqu'à fin 2007 directeur général délégué de Crédit Agricole Asset Management (CAAM) où il a notamment supervisé le développement des entités asiatiques (Japon, Hong Kong, Singapour et JVs en Chine et en Corée). A l'issue du rapprochement entre CAAM et SGAM (2010), il a été nommé « senior executive advisor » d'Amundi où il a poursuivi cette supervision de l'Asie et du Japon. Il était vice-président d'Amundi Japan et d'ABC-CA (Shanghai).



Depuis plusieurs années, les revendications territoriales chinoises inquiètent, que ce soit par des implantations sur des îlots en mer de Chine méridionale, à travers des combats meurtriers sur la frontière mal définie entre l'Inde et la Chine dans le massif de l'Himalaya ou bien par les nombreuses et croissantes incursions aériennes et maritimes à proximité de Taiwan. Ces revendications s'ajoutent à d'autres sujets comme la « continentalisation » de Hong Kong malgré les protections prévues par la « Basic Law » censée organiser la vie de l'ancienne colonie britannique, le sort des Ouïghours, celui des Tibétains ou la situation des droits de l'homme. Elles alimentent la rivalité entre les Etats-Unis et la Chine ou les relations compliquées de celle-ci avec l'Union Européenne et le Royaume-Uni, indépendamment des questions économiques et financières.

En revanche les tensions autour des huit îles formant l'archipel des Senkaku, au nord-est de Taiwan et au sud d'Okinawa, suscitent curieusement moins d'attention et de craintes, or elles ont récemment repris en intensité.

Ces îles furent longtemps négligées, fréquentées par des marins chinois et japonais dans des temps anciens, et constituèrent une simple étape pour les flux commerciaux entre la Chine, le Royaume indépendant des Ryû Kyû (Okinawa) – jusqu'en 1879 – et le Japon. Elles sont japonaises depuis le traité de Shimonoseki de 1895 après la guerre sino-japonaise de 1894-1895. A la fin de de la Seconde Guerre mondiale et en application du traité de San Francisco de 1951 qui notamment délimita les limites territoriales nippones, les territoires gagnés par le Japon aux termes du traité de Shimonoseki sont redevenus chinois à l'exception de cet archipel dénommé Diaoyutai en chinois. Il est alors passé sous administration américaine avant d'être rétrocédé en 1972 au Japon avec les îles Ryû Kyû en application d'un accord nippo-américain. Cette rétrocession a été immédiatement dénoncée par la République Populaire de Chine et la République de Chine (Taiwan). Si la revendication territoriale taiwanaise perdure, elle n'a jamais atteint le degré de tension existant entre Tokyo et Pékin.

Celle-ci a franchi une nouvelle étape en 2012 lorsque Shintaro Ishihara, alors Gouverneur de la Métropole de Tokyo et connu pour son nationalisme et son ton souvent abrupt, s'est porté acquéreur de certaines îles Senkaku auprès de propriétaires privés et que le Gouvernement de Yoshihiko Noda s'est substitué à la Métropole sans pour autant apaiser les protestations chinoises. Depuis cette époque les tensions autour des Senkaku sont un indice de l'état des relations entre les deux pays. Les incidents s'y sont multipliés : intrusion de navires de pêche ou prétendument navires de pêche chinois, de navire d'exploration (2007), de surveillance et de guerre (2012, 2013, 2014...) ainsi que de garde-côtes (2016), accrochage entre bateaux de pêche chinois et japonais avec arrestation du capitaine et marins chinois (2010), survol aérien chinois...sans oublier quelques tentatives de débarquement de militants nationalistes par la mer ou les airs (2007,2014). Ces tensions passent par des phases d'exaspération et d'apaisement en fonction de la stratégie diplomatique chinoise bien davantage que par les réactions nippones. Ces dernières, outre des protestations officielles, ont pris la forme



d'installations d'unités militaires et de missiles sur certaines îles, et du renforcement des capacités maritimes comme la transformation des navires porte-hélicoptères de classe Izumo en porte-avions furtifs.

Depuis le début 2021 la situation s'est aggravée du fait d'une nouvelle initiative chinoise. La Chine a adopté une loi autorisant ses garde-côtes à faire usage de la force sans sommation dans les eaux sous juridiction chinoise ou supposées telles, ce qui est le cas, de son point de vue, de celles entourant les Senkaku. Selon les déclarations officielles nippones, les garde-côtes chinois sont entrés dans les eaux japonaises deux fois par mois en 2020 et cette fréquence serait passée à deux fois par semaine depuis le début 2021. Dans le cadre d'un symposium récent sur l'Indo-Pacifique, le Premier Ministre Yoshihide Suga, sans citer explicitement la Chine, a fait part de son inquiétude au regard de « l'expansion de capacités militaires avec manque de transparence et de tentatives unilatérales de modifier le statu-quo par la force et la coercition ». Lors de débats à la Diète, des représentants du gouvernement ont indiqué que la doctrine officielle avait évolué pour permettre aux garde-côtes japonais de faire feu sur des navires étrangers pénétrant les eaux autour des Senkaku et visant un débarquement ; jusqu'à présent cette possibilité n'était ouverte qu'en cas d'auto-défense.

Dans ce contexte le Japon compte sur la protection de son allié américain. En 2014 le Président Obama avait rappelé que la protection des Senkaku était conforme au Traité de sécurité entre les Etats-Unis et le Japon. Si l'imprévisibilité du Président Trump a pu faire parfois douter les responsables politiques et militaires nippons, l'ancien Premier Ministre Shinzo Abe en avait toujours obtenu l'assurance auprès de son « ami » américain. Depuis la prise de fonction du Président Biden, les autorités japonaises ont eu l'opportunité d'échanger avec leurs homologues de Washington. Ce fut le cas lors d'une prise de contact téléphonique entre le Premier Ministre japonais et le Président Biden peu de temps après l'investiture de celui-ci ; début mars la situation des Senkaku a été discutée entre les ministères des affaires étrangères et de la défense des deux pays ; Tokyo estime avoir reçu le soutien de la nouvelle administration américaine.

En parallèle, des exercices militaires visent à montrer la fermeté de Tokyo et de ses alliés. Début mars les Forces maritimes d'auto-défense ont mené conjointement avec les garde-côtes des manœuvres navales au large de l'île de Kyushu, au sud du Japon, là où sont installées l'essentiel des forces américaines au Japon. Par ailleurs, fin février, les marines américaines et japonaises ont participé à des exercices de simulation informatique en prévention à des attaques étrangères. En mai prochain elles réaliseront d'autres manœuvres conjointes et la France pourrait se joindre à elles selon la presse nipponne (en particulier le Sankei à qui l'amiral Pierre Vandier a donné une interview). Le porte-hélicoptères Tonnerre et la frégate Surcouf ont quitté Toulon peu après la mi-février et participeront à des exercices au large de l'Inde et de Sumatra avec les marines américaine, japonaise et indienne, puis remonteront vers la mer de Chine méridionale et le Japon pour d'autres exercices. Cette présence française a pour



objet à la fois à démontrer que la France est « chez elle » dans l'espace Indo-Pacifique et proche des Etats faisant partie du « Quad » (Etats-Unis, Japon, Inde et Australie).

Les tensions sino-japonaises autour des Senkaku ont pour arrière-plan des enjeux halieutiques et de ressources pétrolières et gazières. Toutefois elles traduisent surtout des rivalités de souveraineté et le nationalisme chinois qui ont des racines historiques profondes, et montrent la volonté de Pékin d'effacer les humiliations chinoises du 19<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du siècle suivant. Si on peut nourrir l'espoir raisonnable que ces îlots ne seront pas le cadre d'un conflit localisé et que les dirigeants de Pékin et Tokyo sauront éviter tout débordement guerrier majeur il est cependant clair qu'ils s'inscrivent, au même titre que d'autres rivalités territoriales, dans un « jeu » global de compétition entre la Chine, le Japon, les Etats-Unis et divers Etats présents dans la zone Indo-Pacifique, plus ou moins impliqués. A cet égard certains commentateurs à Tokyo semblent parfois estimer que l'Union Européenne, ou du moins certains Etats européens, n'ont pas la même compréhension que le Japon et les Etats-Unis du danger chinois, et l'expriment discrètement pour souligner que ce danger ne se limite pas à l'Asie et au monde Pacifique mais est global.



## LES DERNIÈRES PUBLICATIONS D'ASIA CENTRE

### **ASIE DU NORD-EST**

- Maëlle Lefèvre, Camille Schischmanoff, « 'No agreement is perfect' – Interrogations sur le fond comme sur la forme à propos du CAI », Mars 2021
- Thomas L. Oomen, « Why the EU lacks behind China in AI development – Analysis and solutions to enhance EU's AI strategy », February 2021

### **ASIE DU SUD-EST**

- Jean-Philippe Eglinger, « The 13<sup>th</sup> Party Congress and then... », March 2021
- Abid A. Adonis, « Indonesia and West Papua Relations – (Long) Road to Move Forward? », March 2021
- Hadrien T. Saperstein, « Prayuth and the Art of Survival », February 2021

### **ASIE DU SUD**

- Jean-Luc Racine « Le mouvement paysan indien : raisons d'être et interrogations politiques », Février 2021
- Jean-Luc Racine « Après le Quad et le 2+2: le partenariat stratégique Inde Etats-Unis à l'heure des tensions avec la Chine », Novembre 2020

### **OCÉANIE**

- Jean-François Di Meglio, Clément Durif, « Les habiles timoniers chinois dans la dépression commerciale : la signature du « RCEP » », Novembre 2020